



COMITÉ SYNDICAL FRANCOPHONE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3 - Courriel : allaire.luc@lacsq.org - Tél. : + 1 514 356 8888

46, avenue d'Ivry, 75647 Paris CEDEX 13, France - Courriel : president@csfef.org - Tél. : +33 1 40 63 28 32

Site internet : www.csfef.org

Montréal, le 20 août 2020

M. Pierre-Josué Agénor Cadet
Ministre de l'Éducation de Haïti
Courriel du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Éducation:
jackson.pleteau@menfp.gouv.ht

Monsieur le Ministre,

Le Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF) exprime sa profonde préoccupation devant la décision soudaine des autorités de transférer, de manière arbitraire, plusieurs dirigeantes et dirigeants ainsi que des militantes et militants des droits syndicaux, dont plusieurs issus du secteur de l'éducation.

Le CSFEF a été informé de cette situation par les organisations affiliées de l'Internationale de l'Éducation, CNEH, UNNOH et UNNOEH. Magalie Georges et Georges Franck ont reçu un avis de mutation vers des zones éloignées de leur lieu de résidence et Josué Merilien a été privé de salaire.

Ces mesures punitives interviennent alors que les syndicats de l'éducation se mobilisent en faveur d'une reprise des activités scolaires qui garantisse la protection des droits des enseignants, des élèves et des parents. De tels transferts et suspensions de salaire vont empêcher les syndicalistes de mener leurs activités légitimes particulièrement nécessaires pour protéger les travailleurs dans le contexte de la crise sanitaire mondiale qui impacte durement les conditions de vie des citoyens de Haïti, comme ailleurs dans le monde.

En tant qu'organisation syndicale représentant les syndicats francophones de l'éducation et organisation accréditée par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), le CSFEF demande à votre gouvernement de rétablir immédiatement et inconditionnellement les personnels de l'éducation qui le désirent dans leur fonction actuelle et d'entamer un dialogue constructif avec les syndicats de l'éducation afin de trouver une issue favorable au conflit social actuel.

La CSFEF se joint à l'Internationale de l'Education, où elle représente les syndicats affiliés francophones, pour rappeler également ses précédentes requêtes, demandant aux autorités haïtiennes de garantir :

- L'état de droit, la paix et la démocratie ;
- Le respect des normes internationales du travail et notamment celles relatives à la liberté syndicale et la négociation collective ;
- Le financement d'une éducation publique de qualité, gravement mise à mal par la corruption et la privatisation ;
- Des conditions de travail décentes pour les enseignantes, les enseignants et les personnels de l'éducation.

Dans l'attente d'un engagement et d'une intervention favorables de votre part, nous continuerons à suivre de près la situation en Haïti.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma plus haute considération.



Jean-Hervé Cohen
Président



Luc Allaire
Secrétaire général

C.c. : Directeur du cabinet du président de Haïti :
nahomme.dorvil@presidence.ht